

Les 4 naufragés sont sauvés

HIER, vers 12 h., par mer très houleuse, le ligneur « Fadi-Fil », une solide embarcation de 6 m. 50, armée par son propriétaire, M. Michel Bidon, 27 ans, père de deux enfants, se trouvait en pêche près de la balise le Corbeau, à la sortie du port d'Audierne, par fort courant de jusant et à proximité des gros rouleaux déferlant à l'entrée du port.

Surpris par un de ces rouleaux le ligneur chavira et M. Bidon fut précipité à la mer.

A la surface une dizaine de minutes

Bon nageur, il resta longtemps à la surface, une dizaine de minutes selon des témoins. Le système d'alerte fonctionna rapidement. Mme Alain Keravec, témoin du drame, se précipita au téléphone et alerta la station H. S.B.

Souvé de justesse

Les gendarmes maritimes Viguierie et Roger arrivèrent bientôt sur les lieux à bord de leur vedette et s'engageant sans hésiter dans les rouleaux, réussirent à sauver in extremis M. Bidon qui était à bout de force.

Hors de danger

Pendant que la vedette regagnait Sainte-Evette, on s'occupait, à bord de la vedette, à ramener le naufragé qui commençait à reprendre conscience à l'arrivée à la cale. Il fut transporté chez le docteur Le Gall par MM. Goudmand et Le Gall, accompagnés des deux sauveteurs. Après les soins, M. Bidon fut bientôt hors de danger.

Le bateau disloqué

Les deux sauveteurs retournèrent sur les lieux du naufrage pour essayer de sauver le bateau qui se trouvait entre deux eaux. Le second-maitre Roger se mit à l'eau au large des rouleaux et nagea vers le bateau en remorquant un filin de nylon. Parvenu à proximité, il ne put intervenir

car il constata que l'épave était déjà disloquée et n'était plus remorquable. Il risquait d'ailleurs d'être écrasé contre elle à l'accostage par la force des vagues. Il regagna donc la vedette à la nage à travers les rouleaux.

Fin d'alerte à 13 h.

Un second ligneur

A 16 h., nouvelle alerte. Un bateau de pêche, l'« Astre des Mers », ligneur de 7 à 8 mètres, rentrait au port. A bord, le patron, M. Charles Raoul, et deux matelots.

Voici ce que nous dit le gendarme maritime Viguierie :

« Nous nous trouvions aux environs du phare, surveillant la rentrée des bateaux. L'« Astre des Mers » tenta le passage mais vint se fracasser sur la digue. Nous nous sommes aussitôt rendus sur les lieux. Quelques bateaux avaient déjà passé, mais l'« Astre des Mers » avait été surpris par un gros rouleau et projeté contre la digue. Nous avons pris l'équipage à notre bord et l'avons ramené au port d'Audierne.

« Outre le patron, l'équipage comprenait M. Guillaume Le Corre et M. Hervé Le Moan.

« La vedette est ensuite revenue sur les lieux et a remorqué le bateau sur 500 mètres. Remorquage très difficile car l'« Astre des Mers » avait coulé. Il fallait surtout dégager le chenal.

« Quelques bateaux rentrant au port sont venus à la rescousse : le ligneur « Idès », patron Yves Kerloch ; « Notre-Dame du Doux Refuge », patron Yves Sergent ; « Sainte-Anne », plaisancier appartenant à M. Quéinnec, cuisinier ; « François-Patrick », patron Jacques Le Gall. Finalement, l'« Astre des Mers » put être, après un très difficile remorquage, échoué en face de l'école d'apprentissage maritime, vers 18 h. 30 ».

Quatre hommes sauvés

L'intervention de la vedette H. S.B. a été primordiale et a sauvé quatre vies humaines.

Nous avons vu le patron Charles Raoul qui souffre d'une brûlure au front causée par un contact avec le tuyau d'échappement lors du choc, et d'un traumatisme à la jambe.

« J'ai été surpris, dit-il, par un rouleau. Je croyais pouvoir passer. J'avais bien compté les lames mais le choc s'est produit très vite. Je suis reconnaissant aux gendarmes de la vedette qui ont certainement sauvé la vie de tout l'équipage. Je ferai mon rapport dès que je serai sur pied ».

DEUX LIGNEURS COULENT à l'entrée du port d'Audierne

— Le premier, surpris par un rouleau, chavire
— Le second se brise sur la digue

Les 4 naufragés sont sauvés

HIER, vers 12 h., par mer très houleuse, le ligneur « Fadi-Fil », une solide embarcation de 6 m. 50, armée par son propriétaire, M. Michel Bidon, 27 ans, père de deux enfants, se trouvait en pêche près de la balise le Corbeau, à la sortie du port d'Audierne, par fort courant de jusant et à proximité des gros rouleaux déferlant à l'entrée du port.

Surpris par un de ces rouleaux le ligneur chavira et M. Bidon fut précipité à la mer.

A la surface une dizaine de minutes

Bon nageur, il resta longtemps à la surface, une dizaine de minutes selon des témoins. Le système d'alerte fonctionna rapidement. Mme Alain Kervaez, témoin du drame, se précipita au téléphone et alerta la station H. S.B.

Sauvé de justesse

Les gendarmes maritimes Viguerie et Roger arrivèrent bientôt sur les lieux à bord de leur vedette et s'occupèrent sans hésiter dans les rouleaux, réussirent à sauver in extremis M. Bidon qui était à bout de force.

Hors de danger

Pendant que la vedette regagnait Sainte-Evette, on s'occupait à bord de la vedette, à ramener le naufragé qui commençait à reprendre conscience à l'arrivée à la cale. Il fut transporté chez le docteur Le Gall par MM. Gouddann et Le Gall, accompagnés des deux sauveteurs. Après les soins, M. Bidon fut bientôt hors de danger.

Le bateau disloqué

Les deux sauveteurs retournèrent sur les lieux du naufrage pour essayer de sauver le bateau qui se trouvait entre deux eaux. Le second-maire Roger se mit à l'eau au large des rouleaux et remorqua le bateau en remorquant un filin de nylon. Parvenu à proximité, il ne put intervenir

car il constata que l'épave était déjà disloquée et n'était plus remorquable. Il risquait d'ailleurs d'être écrasé contre elle à l'écoulement par la force des vagues. Il regagna donc la vedette à sa nage à travers les rouleaux. Fin d'alerte à 13 h.

Un second ligneur

À 16 h., nouvelle alerte. Un bateau de pêche, l'« Astre des Mers », ligneur de 7 à 8 mètres, rentrait au port. A bord, le patron, M. Charles Raoul, et deux matelots.

Voici ce que nous dit le gendarme maritime Viguerie : « Nous nous trouvions aux environs du phare, surveillant la rentrée des bateaux. L'« Astre des Mers » tenta le passage mais vint se fracasser sur la digue. Nous nous sommes aussitôt rendus sur les lieux. Quelques bateaux avaient déjà passé, mais l'« Astre des Mers » avait été surpris par un gros rouleau et projeté contre la digue. Nous avons pris l'équipage à notre bord et l'avons ramené au port d'Audierne.

Outre le patron, l'équipage comprenait M. Guillaume Le Corre et M. Hervé Le Moan.

« La vedette est ensuite revenue sur les lieux et a remorqué le bateau sur 500 mètres. Remorquage très difficile car l'« Astre des Mers » avait coulé. Il fallait surtout dégager le chenal.

« Quelques bateaux rentrant au port sont venus à la rescousse : le ligneur « Ides », patron Yves Kerloch ; « Notre-Dame du Doux Refuge », patron Yves Sergent ; « Sainte-Anne », plaisancier appartenant à M. Quienne, cuisinier ; « François-Patriek », patron Jacques Le Gall. Finalement, l'« Astre des Mers » put être après un très difficile remorquage, échoué en face de l'école d'apprentissage maritime, vers 18 h. 30 ».

Quatre hommes sauvés

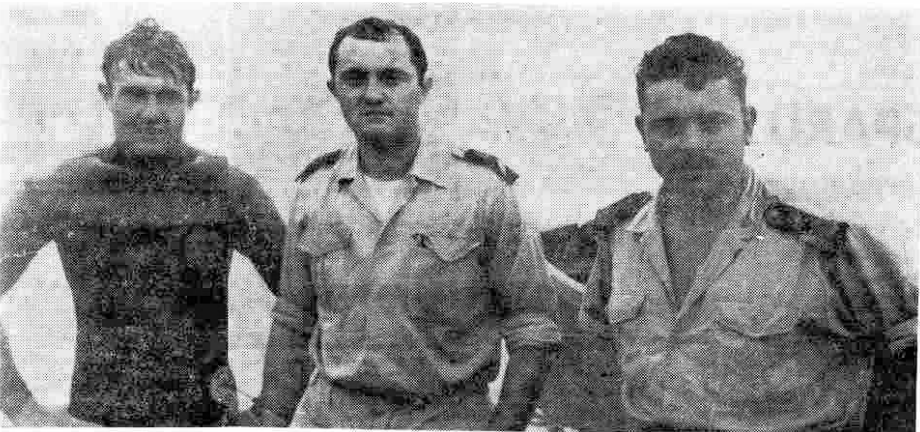
L'intervention de la vedette H. S.B. a été primordiale et a sauvé quatre vies humaines.

Nous avons vu le patron Charles Raoul qui souffre d'une brûlure au front causée par un contact avec le tuyau d'échappement lors du choc, et d'un traumatisme à la jambe. « J'ai été surpris, dit-il, par un rouleau. Je croyais pouvoir passer. J'avais bien compté les jantes mais le choc s'est produit très vite. Je suis reconnaissant aux gendarmes de la vedette qui ont certainement sauvé la vie de tout l'équipage. Je ferai mon rapport dès que je serai sur pied ».



Le remorquage de l'« Astre des Mers » (seuls les mâts du ligneur émergent, ils sont entourés d'un cercle).

(Photo « Télégramme »)



L'équipage de la vedette H.S.B., à la cale de Sainte-Evette, après son deuxième sauvetage. De gauche à droite : MM. Roger et Viguerie, gendarmes maritimes; Millet, quartier-maître mécanicien de la D.P. de Brest. (Photo « Télégramme »).

Un bateau rentrant de pêche est projeté par une lame contre une jetée

LES TROIS HOMMES SONT SAUFS

Alors qu'il rentrait des lieux de pêche, le ligneur *Astre-des-Mers*, bateau de 7 mètres, commandé par Charles Raoul, domicilié qual Pelletan à Audierne, s'apprêtait à franchir la barre pour entrer au port, lorsqu'il fut projeté par un rouleau contre la jetée du phare du « Raoulic ». Il avait à bord outre le patron, deux matelots, MM. Guillaume Le Corre et Hervé Le Moan. Sous l'effet de la vague violente, l'embarcation voyait son avant se fracasser contre la jetée tandis que les hommes s'accrochant comme ils pouvaient, réussissaient à éviter de tomber à la mer.

La vedette des H.S.B., qui surveillait à 200 mètres de là, se porta immédiatement au secours des hommes, les prit à son bord et se mit en devoir de prendre en remorque l'*Astre-des-Mers*. Par malheur, le bateau coulait à 500 mètres du port. Les rescapés étaient débarqués et reconduits à leurs domiciles respectifs par M. J. Le Gall.

La vedette revenait alors sur les lieux du naufrage et, aidée par divers bateaux, l'*Ides*, patron Yves

Kerloch; le *Notre-Dame-du-Refuge*, patron Yves Sergent; le plaisancier de M. Quiennec, usinier; le ligneur *Françoise-et-Patrick*, à M. Jacques Le Gall, réussissait, après de grands efforts (amarres cassées plusieurs fois, ce qui nécessita de nombreuses plongées du gendarme maritime Roger) à dégager l'*Astre-des-Mers* du chenal et à l'amarrer près du môle en face de l'E.A.M.

Le patron Charles Raoul portait des blessures à la tête et se plaignait des jambes, tandis que M. Guillaume Le Corre se plaignait des côtes, tous deux ont reçu les soins que nécessitait leur état.

On ne saurait trop complimenter les sauveteurs des H.S.B. qui, en un seul après-midi, par leur courage et leur ténacité, ont sauvé quatre vies humaines.